



VILLE DE SAINT-LAMBERT

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 2 970 000 \$ ET UN EMPRUNT AU MÊME MONTANT AUX FINS DU RÉAMÉNAGEMENT ET DE L'AMÉLIORATION DU RENDEMENT DU RÉSEAU D'ÉGOUT UNITAIRE DE L'AVENUE D'ISÈRE ET DE LA RUE DE NAMUR 2025-243

Avis de motion	18 août 2025
Adoption	15 septembre 2025
Approbation du MAMH	20 octobre 2025
Entrée en vigueur	21 octobre 2025

VILLE DE SAINT-LAMBERT
RÈGLEMENT N° 2025-243

Considérant que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 18 août 2025 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Considérant que ce règlement d'emprunt n'est soumis qu'à l'approbation du ministre et n'a pas à être soumis à l'approbation des personnes habiles à voter, puisque celui-ci a pour objet la réalisation de travaux de voirie, d'alimentation en eau potable et de traitement des eaux usées, conformément à l'article 556 de la *Loi sur les cités et villes (LCV)*;

À sa séance ordinaire du 15 septembre 2025, le conseil de la Ville de Saint-Lambert décrète ce qui suit :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le conseil est autorisé à effectuer des travaux de réaménagement et d'amélioration du rendement du réseau d'égout unitaire de l'avenue d'Isère et de la rue de Namur, conformément aux plans et devis préparés par la firme d'ingénierie Parallèle 54, en date du 18 juillet 2025, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Mathieu Rochette, ing. et vérifié par Éric Painchaud, ing., le 11 juillet 2025, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».
3. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 2 970 000 \$ pour les fins du présent règlement.
4. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 2 970 000 \$ sur une période de 25 ans.
5. Le conseil est autorisé à affecter annuellement durant le terme de l'emprunt une portion des revenus généraux de la municipalité pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, conformément à l'article 547 de la *Loi sur les cités et villes*.
6. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.
7. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.
8. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Pascale Mongrain, mairesse

Cassandra Comin Bergonzi, greffière

Annexe A

Cette annexe est constituée de l'estimation détaillée préparée par Mathieu Rochette, ing. et révisée par Éric Painchaud, ing, le 11 juillet 2025. Cette dernière est basée sur l'estimation élaborée par la firme d'ingénierie Parallèle 54, le 27 juin 2025.



**Réaménagement et amélioration du rendement du réseau unitaire
de l'avenue d'Isère et de la
rue de Namur**

ANNEXE A

ESTIMATION POUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
A - AVENUE D'ISÈRE					
0	Organisation de chantier et divers travaux				
0.1	Organisation de chantier et divers travaux	global	1	55 000,00 \$	55 000,00 \$
0.2	Inspection télévisée avant les travaux	global	1	1 000,00 \$	1 000,00 \$
0.3	Clôture de chantier 1,8m de hauteur	global	1	25 000,00 \$	25 000,00 \$
0.4	Signalisation routière et maintien de la circulation durant les travaux	global	1	25 000,00 \$	25 000,00 \$
0.5	Nettoyage des rues				
0.5.1	• Balai mécanique	heure	8	150,00 \$	1 200,00 \$
0.5.2	• Camion-citerne	heure	8	150,00 \$	1 200,00 \$
0.6	Abaissement de la nappe phréatique	global	1	2 000,00 \$	2 000,00 \$
0.7	Protection des réseaux techniques urbains	global	1	5 000,00 \$	5 000,00 \$
Total - Article 0 - Organisation de chantier et divers travaux					115 400,00 \$
1	Démolition des ouvrages existants				
1.1	Pulvérisation ou enlèvement du pavage existant	m.ca.	1700	18,00 \$	30 600,00 \$
1.2	Bordure de béton existante à démolir et à disposer	m.lin.	145	20,00 \$	2 900,00 \$
1.3	Conduite d'aqueduc de 250Ø à enlever et à disposer	m.lin.	120	50,00 \$	6 000,00 \$
1.4	Conduite d'égout unitaire 450Ø à enlever et à disposer	m.lin.	115	50,00 \$	5 750,00 \$
1.5	Puisard existant à enlever et à disposer	unité	5	500,00 \$	2 500,00 \$
1.6	Regard d'égout sanitaire existant à enlever et à disposer	unité	3	1 500,00 \$	4 500,00 \$
Total - Article 1 - Démolition des ouvrages existants					52 250,00 \$
2	Excavation et remblayage				
2.1	Protection des arbres existant	global	1	50 000,00 \$	50 000,00 \$
2.2	Enlèvement et réinstallation des arbres existants (provisoire)	unité	2	80 000,00 \$	160 000,00 \$
2.3	Élagage et émondage	heure	10	500,00 \$	5 000,00 \$
2.4	Excavation de matériel d'infrastructure, entreposage, mise en forme et mise en place du matériel et disposition hors site des matériaux non contaminé	m.ca.	1700	25,00 \$	42 500,00 \$
2.5	Surplus pour disposition des matériaux contaminés (provision)				
2.5.1	• Sols de type A-B	t.m.	150	85,00 \$	12 750,00 \$
2.5.2	• Sols de type B-C	t.m.	100	100,00 \$	10 000,00 \$
2.5.3	• Sols de type supérieur à C	t.m.	100	125,00 \$	12 500,00 \$
2.6	Fouilles et recherches (sur demande)	heure	10	1 000,00 \$	10 000,00 \$
2.7	Matériau d'emprunt classe A en remblai de masse pour remplacement des sols contaminés ou matériaux instables	t.m.	50	45,00 \$	2 250,00 \$
Total - Article 2 - Excavation et remblayage					305 000,00 \$

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
3 Eau potable					
3.1	Réseau d'alimentation temporaire en eau potable avec protection incendie	global	1	35 000,00 \$	35 000,00 \$
3.2	Plan de mise en opération de la nouvelle conduite d'aqueduc	global	1	5 000,00 \$	5 000,00 \$
3.3	Raccordement à la conduite existante	unité	2	2 500,00 \$	5 000,00 \$
3.4	Conduite d'aqueduc de 250Ø mm	m.lin.	120	425,00 \$	51 000,00 \$
3.5	Isolant rigide	m.ca.	250	45,00 \$	11 250,00 \$
Total - Article 3 - Eau potable					107 250,00 \$
4 Égout unitaire					
4.1	Interception temporaire des eaux usées	global	1	20 000,00 \$	20 000,00 \$
4.2	Regard d'égout unitaire	unité	4	8 000,00 \$	32 000,00 \$
4.3	Puisard	unité	1	5 000,00 \$	5 000,00 \$
4.4	Conduite de TBA Ø600mm	m.lin.	115	750,00 \$	86 250,00 \$
4.5	Raccordement bassin de rétention de la noue au regard	unité	4	4 500,00 \$	18 000,00 \$
4.6	Isolant rigide (provision)	m.ca.	50	45,00 \$	2 250,00 \$
4.7	Essais d'étanchéité , de déformation et inspection télévisée des conduites principales				
4.7.1	• Pour réception avec réserve	m.lin.	115	15,00 \$	1 725,00 \$
4.7.2	• Pour réception sans réserve	m.lin.	115	10,00 \$	1 150,00 \$
Total - Article 4 - Égout unitaire					166 375,00 \$
5 Égout pluvial et drainage					
5.1	Mise en place de noues et chambres de rétention				
5.1.1	• Excavation et mise en place de noues engazonnée	m.lin.	350	150,00 \$	52 500,00 \$
5.1.2	• Chambres de rétention noues	m.lin.	350	500,00 \$	175 000,00 \$
Total - Article 5 - Égout pluvial et drainage					227 500,00 \$
6 Voirie					
6.1	Structure de chaussée				
6.1.1	• Sous-fondation, MG56, 400mm d'épaisseur	m.ca.	1700	24,00 \$	40 800,00 \$
6.1.2	• fondation, MG20, 300mm d'épaisseur	m.ca.	1700	32,00 \$	54 400,00 \$
6.2	Trottoir et bordure de béton				
6.2.1	• Bordure de 200mm de largeur	m.lin.	145	145,00 \$	21 025,00 \$
6.3	Caniveau projeté	m.lin.	35	600,00 \$	21 000,00 \$
6.4	Préparation d'avant pavage	m.ca.	1700	2,00 \$	3 400,00 \$
6.5	Enrobé bitumineux				
6.5.1	• Couche de base, ESG-14 PG58S-28 épaisseur 60mm	m.ca.	1700	70,00 \$	119 000,00 \$
6.5.2	• Couche de roulement, ESG-10 PG58S-28 épaisseur 40mm	m.ca.	1700	45,00 \$	76 500,00 \$
6.6	Marquage de chaussée	global	1	2 500,00 \$	2 500,00 \$
Total - Article 6 - Voirie					338 625,00 \$
7 Réfection et aménagement paysager					
7.1	Aménagement paysager et engazonnement	1	global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
Total - Article 7 - Réfection et aménagement paysager					5 000,00 \$
SOUS-TOTAL - VOLET A - AVENUE D'ISÈRE					1 317 400,00 \$

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
B - RUE DE NAMUR					
0 Organisation de chantier et divers travaux					
0.1	Organisation de chantier et divers travaux	global	1	25 000,00 \$	25 000,00 \$
0.2	Inspection télévisée avant les travaux	global	1	1 000,00 \$	1 000,00 \$
0.3	Clôture de chantier 1,8m de hauteur	global	1	5 000,00 \$	5 000,00 \$
0.4	Signalisation routière et maintien de la circulation durant les travaux	global	1	2 000,00 \$	2 000,00 \$
0.5	Nettoyage des rues				
0.5.1	• Balai mécanique	heure	8	150,00 \$	1 200,00 \$
0.5.2	• Camion-citerne	heure	8	150,00 \$	1 200,00 \$
0.6	Abaissement de la nappe phréatique	global	1	2 000,00 \$	2 000,00 \$
0.7	Protection des réseaux techniques urbains	global	1	2 000,00 \$	2 000,00 \$
Total - Article 0 - Organisation de chantier et divers travaux					39 400,00 \$
1 Démolition des ouvrages existants					
1.1	Pulvérisation ou enlèvement du pavage existant	m.ca.	1150	18,00 \$	20 700,00 \$
1.2	Conduite d'égout unitaire 375Ø à enlever et à disposer	m.lin.	90	40,00 \$	3 600,00 \$
1.3	Regard d'égout sanitaire existant à enlever et à disposer	unité	2	1 500,00 \$	3 000,00 \$
Total - Article 1 - Démolition des ouvrages existants					27 300,00 \$
2 Excavation et remblayage					
2.1	Protection des arbres existants	global	1	50 000,00 \$	50 000,00 \$
2.2	Enlèvement et réinstallation des arbres existants (provisoire)	unité	1	80 000,00 \$	80 000,00 \$
2.4	Excavation de matériel d'infrastructure, entreposage, mise en forme et mise en place du matériel et disposition hors site des matériaux non contaminé	m.ca.	1150	25,00 \$	28 750,00 \$
2.5	Surplus pour disposition des matériaux contaminés (provision)				
2.5.1	• Sols de type A-B	t.m.	150	85,00 \$	12 750,00 \$
2.5.2	• Sols de type B-C	t.m.	100	100,00 \$	10 000,00 \$
2.5.3	• Sols de type supérieur à C	t.m.	100	125,00 \$	12 500,00 \$
2.6	Fouilles et recherches (sur demande)	heure	10	1 000,00 \$	10 000,00 \$
2.7	Matériau d'emprunt classe A en remblai de masse pour remplacement des sols contaminés ou matériaux instables	t.m.	50	45,00 \$	2 250,00 \$
Total - Article 2 - Excavation et remblayage					206 250,00 \$
3 Égout unitaire					
3.1	Interception temporaire des eaux usées	global	1	15 000,00 \$	15 000,00 \$
3.2	Conduite de TBA Ø450mm	m.lin.	90	475,00 \$	42 750,00 \$
3.3	Isolant rigide (provision)	m.ca.	50	45,00 \$	2 250,00 \$
3.4	Essais d'étanchéité , de déformation et inspection télévisée des conduites principales				
3.4.1	• Pour réception avec réserve	m.lin.	90	16,22 \$	1 459,80 \$
3.4.2	• Pour réception sans réserve	m.lin.	90	11,94 \$	1 074,60 \$
Total - Article 3 - Égout unitaire					62 534,40 \$

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
4	Voirie				
4.1	Structure de chaussée				
4.1.1	• Sous-fondation, MG56, 400mm d'épaisseur	m.ca.	1150	24,00 \$	27 600,00 \$
4.1.2	• fondation, MG20, 300mm d'épaisseur	m.ca.	1150	32,00 \$	36 800,00 \$
4.2	Préparation d'avant pavage	m.ca.	1150	2,00 \$	2 300,00 \$
4.3	Enrobé bitumineux				
4.3.1	• Couche de base, ESG-14 PG58S-28 épaisseur 60mm	m.ca.	1150	70,00 \$	80 500,00 \$
4.3.2	• Couche de roulement, ESG-10 PG58S-28 épaisseur 60mm	m.ca.	1150	45,00 \$	51 750,00 \$
4.4	Marquage de chaussée	global	1	2 000,00 \$	2 000,00 \$
Total - Article 4 - Voirie					200 950,00 \$
5	Réfection et aménagement paysager				
5.1	Aménagement paysager et engazonnement	1	global	25 000,00 \$	25 000,00 \$
5.2	Réfection de surface				
5.2.1	• Entrée privée	150	m.ca.	85,00 \$	12 750,00 \$
Total - Article 5 - Réfection et aménagement paysager					37 750,00 \$
SOUS-TOTAL - VOLET B - RUE DE NAMUR					574 184,40 \$
C - TERRASSE D'ISÈRE					
0	Organisation de chantier et divers travaux				
0.1	Organisation de chantier et divers travaux	global	1	15 000,00 \$	15 000,00 \$
0.2	Inspection télévisée avant les travaux	global	1	2 500,00 \$	2 500,00 \$
0.3	Clôture de chantier 1,8m de hauteur	global	1	5 000,00 \$	5 000,00 \$
0.4	Signalisation routière et maintien de la circulation durant les travaux	global	1	2 000,00 \$	2 000,00 \$
0.5	Nettoyage des rues				
0.5.1	• Balais mécanique	heure	8	150,00 \$	1 200,00 \$
0.5.2	• Camion-citerne	heure	8	150,00 \$	1 200,00 \$
0.6	Abaissement de la nappe phréatique	global	1	1 000,00 \$	1 000,00 \$
0.7	Protection des réseaux techniques urbains	global	1	2 000,00 \$	2 000,00 \$
Total - Article 0 - Organisation de chantier et divers travaux					29 900,00 \$
1	Démolition des ouvrages existants				
1.1	Pulvérisation ou enlèvement du pavage existant	m.ca.	800	18,00 \$	14 400,00 \$
1.2	Bordure de béton existante à démolir et à disposer	m.lin.	150	20,00 \$	3 000,00 \$
1.3	Panneau de signalisation existant à enlever et à réinstaller	unité	2	250,00 \$	500,00 \$
1.4	Puisard existant à enlever et à disposer	unité	5	300,00 \$	1 500,00 \$
Total - Article 1 - Démolition des ouvrages existants					19 400,00 \$
2	Excavation et remblayage				
2.1	Élagage et émondage	heure	10	250,00 \$	2 500,00 \$
2.4	Excavation de matériel d'infrastructure, entreposage, mise en forme et mise en place du matériel et disposition hors site des matériaux non contaminé	m.ca.	800	25,00 \$	20 000,00 \$
2.5	Surplus pour disposition des matériaux contaminés (provision)				
2.5.1	• Sols de type A-B	t.m.	50	85,00 \$	4 250,00 \$
2.5.2	• Sols de type B-C	t.m.	50	100,00 \$	5 000,00 \$
2.5.3	• Sols de type supérieur à C	t.m.	50	125,00 \$	6 250,00 \$
2.6	Fouilles et recherches (sur demande)	heure	10	1 000,00 \$	10 000,00 \$

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
2.7	Matériau d'emprunt classe A en remblai de masse pour remplacement des sols contaminés ou matériaux instables	t.m.	50	45,00 \$	2 250,00 \$
Total - Article 2 - Excavation et remblayage					50 250,00 \$
3	Égout pluvial et drainage				
3.1	Bassin de rétention	global	1	50 000,00 \$	50 000,00 \$
Total - Article 3 - Égout pluvial et drainage					50 000,00 \$
4	Voirie				
4.1	Structure de chaussée				
4.1.1	• Sous-fondation, MG56, 400mm d'épaisseur	m.ca.	800	24,00 \$	19 200,00 \$
4.1.2	• fondation, MG20, 300mm d'épaisseur	m.ca.	800	32,00 \$	25 600,00 \$
4.2	Trottoir et bordure de béton				
4.2.1	• Bordure de 200mm de largeur	m.lin.	150	145,00 \$	21 750,00 \$
4.3	Caniveau projeté	m.lin.	40	600,00 \$	24 000,00 \$
4.4	Préparation d'avant pavage	m.ca.	1150	2,00 \$	2 300,00 \$
4.5	Enrobé bitumineux				
4.5.1	• Couche de base, ESG-14 PG58S-28 épaisseur 60mm	m.ca.	800	70,00 \$	56 000,00 \$
4.5.2	• Couche de roulement, ESG-10 PG58S-28 épaisseur 60mm	m.ca.	800	45,00 \$	36 000,00 \$
4.6	Marquage de chaussée	global	1	1 500,00 \$	1 500,00 \$
Total - Article 4 - Voirie					186 350,00 \$
5	Réfection et aménagement paysager				
5.1	Aménagement paysagé et engazonnement	1	global	25 000,00 \$	25 000,00 \$
5.2	Réfection de surface				
5.2.1	• Entrée privée	50	m.ca.	85,00 \$	4 250,00 \$
Total - Article 5 - Réfection et aménagement paysager					29 250,00 \$
SOUS-TOTAL - VOLET C - TERRASSE D'ISÈRE					365 150,00 \$
SOUS-TOTAL TRAVAUX					2 256 734,40 \$
AUTRES DÉPENSES RELIÉES AU PROJET					
CONTINGENCES					
Selon la directive sur l'incorporation de contingences en matière de contrats de construction		global	5%		112 837 \$
SOUS-TOTAL - TRAVAUX & CONTINGENCES					2 369 571 \$
HONORAIRES PROFESSIONNELS			1,3946625		
Frais relatifs à Traces Québec - Attestra (2,29\$ / tm)		global	1		5 000 \$
Redevances pour sols contaminés (12 \$ / tm approx)		global	1		26 500 \$
Honoraires de laboratoire pour le contrôle des matériaux et environnemental		global	2%		47 391 \$
Honoraires pour ingénierie (conception et surveillance)		global	10%		236 957 \$
SOUS-TOTAL - TRAVAUX, CONTINGENCES & HONORAIRES PROFESSIONNELS					2 685 420 \$
TAXES					
Taxes nettes		global	4,9875%		133 935 \$
SOUS-TOTAL - TRAVAUX TAXES NETTES					2 819 355 \$

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
FRAIS INCIDENTS					
	Frais administratifs, frais d'emprunt, intérêts sur emprunts temporaires et autres coûts de même nature	global	±5%	du montant net ristourne	150 645 \$
COUT TOTAL DU PROJET - TAXES NETTES					2 970 000 \$

Préparé par:

Che

Génie

Révisé par:

Directeur - Génie, Travaux Publics et Environnement

Éric Painchaud, ing. no. OIQ 124655

11-07-2025